



Opération valable du 03/08/26 jusqu'au 16/09/26

50€ cagnottés pour tout achat d'un vélo d'une valeur comprise entre 400€ et 899€.
100€ cagnottés pour tout achat d'un vélo d'une valeur comprise entre 900€ et 1499€.
200€ cagnottés pour tout achat d'un vélo d'une valeur de plus de 1500€.

Jusqu'à
200€*
cagnottés
Sur votre cagnotte Pix

SUR TOUTE LA CATÉGORIE VÉLO

*Montant disponible dans votre cagnotte Pixmania dans un délai de 6 semaines à partir de la date de fin de l'opération et valable jusqu'au 26 janvier 2026.
Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours, réservée aux particuliers.

Participation par courrier Modalité de participation

Quelles sont les étapes à suivre ?

1. Complétez ce coupon-réponse.
2. Envoyez par courrier une copie de la facture d'achat ou du mail récapitulatif de commande ainsi que le coupon complété.

Toutes les pièces justificatives sont obligatoires pour la participation et doivent être envoyées en une seule fois et dans la même enveloppe. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte.

Renvoyez le tout sous enveloppe affranchie avant le 30 septembre 2026 à l'adresse suivante :

Pixmania - 22, rue Curnonsky, 75017 PARIS

Offre de cagnottage Back to School – 2026

Numéro de commande

Nom

Prénom

E-mail

Numéro de mobile

Adresse

Code postal

Ville

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre service client via la page dédiée sur notre site : <https://www.pixmania.com/fr/fr/contact.html>.
Merci de préciser l'opération concernée dans l'objet de votre demande. Toute réclamation devra être faite avant le 16/09/2026, date de clôture définitive de l'opération.

Frais d'affranchissement et de participation non remboursés. Offre réservée aux particuliers résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) limitée à un seul remboursement par foyer. Toute demande incomplète, illisible ou non conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/78 et au Règlement Européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25/05/2018, tout participant dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, d'opposition à la prospection et de limitation du traitement des informations qui le concerne, qui peut être exercé par courrier à l'adresse mentionnée ci-contre ou par mail à l'adresse: dpo@pixmania.com.